



Mise en sécurité individuelle dans le cadre de travaux en hauteur Port du harnais et utilisation des EPI antichutes avec installation de systèmes d'amarrages

Objectifs

Mettre en œuvre efficacement les EPI antichutes et savoir installer un dispositif d'amarrage dans les contextes professionnels des participants.

Public concerné

Tout public ayant à intervenir à l'aide d'EPI en posant ses systèmes d'amarrage.

Prérequis

Attestation médicale pour l'aptitude au travail en hauteur.

Effectif

8 participants

Durée

14 heures / 2 jour

Moyens Pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique. L'approche pédagogique utilisée est une approche résolument participative, interactive et coopérative. Les stagiaires sont mis en situation de réflexion et d'action sur leurs propres pratiques.

Contenu de formation

Théorie

- Statistiques et accidentologie des chutes de hauteur
- Repères réglementaires
- Le matériel spécifique au contexte et sa maintenance
- Les différents types d'amarrages temporaires et les classes d'ancrages fixes
- Les résistances des structures supports
- Les points clés du travail à l'aide des EPI spécifiques au contexte

Pratique

- Test et manipulation au sol
- Éducatifs adaptés
- Cas concrets et mises en situation selon les contextes des participants
- Installation d'amarrages temporaires : brides à IPN, an-neaux de sangle, ligne de vie temporaire,...

Évaluation

- Évaluation formative tout au long de la journée
- Test de connaissance en fin de journée